



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Le Président

ASSEMBLÉE NATIONALE  
CABINET DU DÉPUTÉ  
10 AOÛT 2010

Paris, le - 4 AOÛT 2010

Cher Monsieur le Député,

Vous avez appelé l'attention du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur une séquence diffusée dans le magazine On achève bien l'info le 30 avril 2010 sur France 4.

Après visionnage, et en raison des propos injurieux tenus par deux chroniqueurs envers les habitants de Lens, le Conseil a rappelé à France Télévisions, en dépit du caractère humoristique de l'émission, ses obligations de maîtrise de l'antenne (article 35 du cahier des charges de France Télévisions) et de respect de la personne humaine (article 36 du cahier des charges).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*et les plus cordiaux.*

Michel BOYON

Monsieur Guy DELCOURT  
Député du Pas-de-Calais  
Maire de Lens  
Hôtel de Ville  
62307 LENS CEDEX